



MODIFICATION N°1 AU MARCHE N° 2022-017

en application du chapitre IV du Code de la commande publique

Travaux de réfection des filtres à sable, de remplacement du média filtrant et de pose de protections cathodiques des piscines du lac à Savenay et de l'espace aquatique de Cordemais

Marché à tranches

A- IDENTIFIANT

Communauté de communes Estuaire et Sillon
2 boulevard de la Loire – B.P. 29 – 44260 SAVENAY CEDEX
Représentée par : Rémy NICOLEAU, Président de la CCES

Titulaire du marché

Nom : **DAQUA**

Adresse : 27 rue de la petite Meilleraie aux Sorinières (44840)

SIRET : 829 876 70500 031

Objet de l'avenant

Etat du filtre acier de la piscine de Cordemais réclamant son remplacement en lieu et place de la protection cathodique, par un filtre composite.

Montant initial du marché (Tranche ferme)31 525,00 € HT.....37 830,00 € TTC

Montant initial du marché (Tranche optionnelle)23 157,00 € HT.....27 788,40 € TTC

Modification de ce montant

- Montant des travaux supplémentaires et modificatifs

à exécuter dans le cadre de la modification n°12 313,30 € HT2 775,96 € TTC

Montant total des travaux pour réaliser l'opération56 995,30 € HT 68 394,36 € TTC,
représentant **4,23 %** de **plus-value** par rapport au montant du marché initial.

B- OBJET DE LA MODIFICATION

N° devis	Objet / explication	Montant HT
30613 du 13/06/2022	Remplacement du filtre acier Filtre bobine plancher avec options et moins-values fourniture et mise en place de la protection cathodique, changement de crépines	+ 2 313,30 €
	TOTAL + VALUE TTC	2 775,96 €

C- AUTRES CLAUSES

Les autres clauses du marché initial et modification (s) antérieures (s) restent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent document valant modification n°1, lesquelles prévalent en cas de contestations.

Aucune indemnité compensatrice ne pourra être accordée par suite des dispositions contenues dans le présent document.

Fait aux Sorinières, le

Le Titulaire,

Fait à Savenay, le

Le pouvoir adjudicateur,

Le Président

Rémy NICOLEAU